

ÉTAT INDIQUANT LE NOMBRE D'ENDROITS DANS LESQUELS ON A
VOTÉ POUR ET CONTRE "L'ACTE DE TEMPÉRANCE DU
CANADA"—*Suite.*

ENDROITS.	VOTES INSCRITS.		MAJORITÉ.	
	Pour.	Contre.	Pour.	Contre.
1889.				
Leeds et Grenville, Ont.....	3,660	4,938		1,278
Peterborough, Ont.....	1,564	1,926		362
Northumberland, Ont.....	4,305	4,932		627
Lanark, Ont.....	1,538	2,309		771
Lennox et Addington, Ont.....	1,462	2,066		604
Colchester, N.-E.....	43	1,107		1,064
Wellington, Ont.....	2,084	3,944		1,860
Saint-Thomas, Ont.....	429	1,001		572
Frédéricton, N.-B.....	370	302	68	
1890.				
Portland, N.-B.....	124	558		434
1891.				
Charlottetown, I.P.-E.....	686	700		14
Charlotte, N.-B.....	1,785	855	930	

Résultat
des élec-
tions.

679. On verra que depuis la passation de l'acte, il a été soumis à l'opinion publique dans 82 endroits, savoir, dans 7 villes et 75 comtés. Il est maintenant en force dans 33 comtés seulement.

Ci-suit un sommaire du résultat des élections:—

	Endroits.
Adopté 3 fois et encore en force.....	1
“ 2 “ “.....	6
“ 1 “ “.....	26
Actuellement en force.....	33
Défait et non soumis de nouveau dans.....	16
Adopté la 1re fois, défaut la seconde dans.....	28
“ deux fois, défaut deux fois dans.....	1
“ une “ deux “.....	1
“ deux “ une “.....	1
“ trois “ “.....	1
Défait deux fois dans.....	1
	49
Total.....	82

Condam-
nations
pour
ivresse,

680. L'état suivant donne le nombre des condamnations dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, dans les années nommées:—